



Bulletin d'informations n° 8

Juillet 2025

Le mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

L'actualité qui nous occupe principalement en ce début d'année est sans contexte, entre autres, **la reprise de la cantine**.

En effet, fin mars 2025 l'Association qui œuvrait depuis 1957 auprès de nos enfants, sur la pause méridienne, pendant les périodes scolaires, pour leur apporter un service de restauration de qualité, « comme à la maison », a décidé de cesser son activité fin avril 2025.

Il ne restait donc à la collectivité qu'un mois pour s'organiser, pour créer un nouveau service et offrir les mêmes prestations aux familles et aux enfants qu'auparavant.

Dans l'urgence, un prestataire a accepté de nous fournir en liaison froide des repas pour les 2 mois ½ qui restaient et ainsi terminer l'année scolaire.

Je tiens, ici, à remercier toutes les personnes qui nous ont suivis dans cette aventure qui ne fait que commencer.

Merci aux personnes salariées de l'Association de la Cantine qui ont accepté de repartir avec nous et ainsi nous apporter leurs savoirs et leurs connaissances en matière d'accueil et de service aux enfants.

Un grand merci aux bénévoles et aux élus qui ont assuré des permanences régulières durant ces 2 mois ½ à la cantine.

Merci aux personnels de mairie qui ont travaillé très activement pour faire que ce nouveau départ soit une réussite et que les enfants n'aient pas à souffrir d'un manque d'organisation.

Le 5 mai 2025, nous avons donc repris l'organisation de ce temps de restauration pour les enfants de 3 à 11 ans.

Préalablement, nous avons lancé un marché d'appel d'offres pour la fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les écoles et le centre de loisirs de Pers-Jussy.

La réception des offres s'est faite le 19 mai 2025 et suite à l'analyse de celles-ci c'est le prestataire Leztroy qui a été retenu.

Les repas ne sont plus cuisinés sur place, comme par le passé, mais par un prestataire spécialiste, qui a pour mission de fournir **une cuisine authentique destinée à la restauration collective**, des enfants. Il positionne **l'agriculture locale, labellisée et saisonnière** au cœur de ses préoccupations.

Pour rassurer, expliquer et présenter la nouvelle organisation pour la rentrée 2025-2026, une réunion publique a été organisée le 1^{er} juillet 2025, en présence des parents, des employés de la cantine et leur Directrice, des élus, des enseignants, des Directrices d'École et du prestataire.

Nous avons tout mis en place, dans l'urgence, mais avec professionnalisme et rigueur, pour apporter aux parents et surtout aux enfants des écoles utilisant la cantine municipale, une restauration de qualité, saine, respectant toutes les normes en vigueur, tout cela dans un souci de répondre aux besoins, aux attentes des Perjussiens. Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau service.

Vous avez peut-être remarqué l'installation **d'une aire de jeux sur les anciens tennis**, au-dessus de l'église, à côté de l'École de musique.

Longtemps réclamé, cet espace va faire le bonheur des enfants, des Assistantes maternelles, des parents... des Perjussiens.

Une partie destinée aux enfants de 1 à 3 ans comprend des jeux à ressort, une structure Citadelle, dans un espace sécurisé, clôturé, couvert par du paillage criblé.

L'espace des grands est doté d'une balançoire avec nid albatros, d'un toboggan, d'une pyramide d'escalade.

Le mot du Maire (suite)

Les abords de ces espaces seront aménagés avec des tables et des bancs de pique-nique pour offrir un espace convivial, ludique et spacieux pour tous.

Nous avons également aménagé **un parking aux abords des écoles** pour désengorger le parking principal très fréquenté sur le temps scolaire et le week-end lors des diverses animations et réceptions à la salle communale.

En effet, situé au bout du lotissement du Petit Prince, en contrebas du parking principal, ce parking public et non privatif, permettra aux personnels fréquentant les écoles de l'utiliser et ainsi libérer des places de parking pour les parents.

Nous espérons qu'il permettra de stopper les stationnements dangereux sur les passages piétons, sur les places PMR ou tout autre manque de civisme.

Il est temps pour moi de vous laisser parcourir ce bulletin municipal de juillet 2025 et vous souhaiter un très bel été.

Votre Maire.
Isabelle ROGUET

Hommage à Guy Dubouchet

Guy nous a quittés le dimanche 4 mai dernier après de longues semaines de souffrance, sans un bruit, discrètement comme l'a été sa vie.

Comment ne pas, aujourd'hui, te rendre ce dernier hommage... toi qui a tant fait pour ton village et pour les Perjussiens.

C'est en allant à La Poste que tu découvres l'existence de l'association des « Amis de Pers-Jussy autrefois et aujourd'hui ». Créée en 1995 par une poignée de Perjussiens, tu les rejoins à la suite d'une assemblée générale. Cherchant de nouveaux membres, très vite tu t'investis dans le comité. Tu assureras le poste de Président pendant 20 ans.

Assidu, passionné, toujours enthousiaste et généreux, tu as œuvré avec ferveur et détermination pour faire découvrir aux Perjussiens notre patrimoine communal, la généalogie des habitants, les recoins de nos hameaux...

Tu as participé très activement à l'organisation et la mise en place de soirées théâtre, la réalisation d'un four à pain et d'un

pressoir autour desquels les Perjussiens se réunissent pour des journées conviviales, la soirée cidre et berzolás, le troc plantes...

La parution d'un bulletin trimestriel qui retrace la vie du village aujourd'hui et hier ainsi que votre livre « Pers-Jussy au XX^e siècle » rédigé sous la plume d'André Décérier, sont une véritable mine d'or, de connaissances sur nos traditions et notre vie locale.

Il serait trop long de retracer tout ton parcours mais nous souhaitons, ici, rendre hommage à ce grand homme que tu fus et saches que ton passage n'est pas sans laisser de trace.

Nos très sincères condoléances à son épouse, Martine, à Maëva notre collègue Conseillère municipale, ainsi qu'à toute sa famille.



Médaille Marc SIDORENKO

Le Maire, Isabelle ROGUET a remis à M. Marc SIDORENKO la médaille de citoyen de la commune pour les très nombreux engagements de Marc dans les clubs sportifs locaux, au Tennis Club de Pers-Jussy. Co-fondateur de la très célèbre Persjussienne, connue sur le plan local, départementale et régionale. speaker, commentateur hors pair de cette course et bien d'autres (la Grimpée Rochoise, la Course de l'Escalade à Genève, le Madadam Joggers...). Élu au sein du conseil municipal de Pers-Jussy de 1995 à 2001 il était conseiller municipal au sein de la Commission sport et loisirs et rapporteur de la Commission des Finances.

Pendant de très nombreuses années il a accompagné les élèves des Écoles de Pers-Jussy le samedi matin dans l'apprentissage de la natation ou du ski de fond.

Lors de cette soirée, Marc s'est vu remettre la Médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, par M. Jacques LAGRANGE, Président du Comité Départemental des médaillés Jeunesse et sports.



Grandement méritée, cette récompense illustre les très nombreux engagements sportifs et associatifs du récipiendaire.

Cette réception permettait à Mme Virginie DUBY-MULLER, Députée, Conseillère Départementale et M. David RATSIMBA, Conseiller Départemental de s'associer aux longs éloges et compliments faits à Marc. Moins loquace qu'à l'accoutumée car très ému par tant de témoignages amicaux, il a exprimé ses remerciements à Martine, son épouse, à tous ses amis, sa famille présente pour ce beau moment de partage et de convivialité.

Les travaux de la Mairie

Il va sans dire que le chantier avance trop lentement à notre goût. Si certaines entreprises sont bien au rendez-vous, il n'en est pas de même pour d'autres qui accumulent les retards dans l'exécution de leur marché.

En clair sur les 22 lots attribués sont terminés :

- Désamiantage, déplombage
- Déconstruction démolitions intérieures
- Gros œuvre maçonnerie
- Charpente couverture zinguerie
- Reprise de façades
- Cloisons, faux plafonds
- Chauffage sanitaire ventilation
- Électricité courants faibles
- Panneaux photovoltaïques

Sont en cours d'achèvement

- Étanchéité
- Chappes faïences
- Revêtements muraux
- Métallerie serrurerie
- Menuiseries intérieures
- Agencement
- Sols souples
- Menuiserie aluminium occultation



Pour les lots en cours d'achèvement sur un chantier les entreprises sont dépendantes les unes les autres et le retard pris par un corps de métier à une incidence directe sur le planning d'intervention des entreprises suivantes. Nous subissons ce phénomène depuis le démarrage du chantier et la coordination de tous ces intervenants n'est pas chose aisée. Concernant les aménagements extérieurs que ce soit pour la mairie ou son parking paysager les étapes se déroulent dans le planning prévu.

Nous allons voir le bout du tunnel et mettons tout en œuvre pour que ce chantier se termine fin année 2025 afin que nos concitoyens bénéficient de ce nouvel espace.

Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme : une évolution pour un cadre de vie plus harmonieux

La commune a engagé au mois de mars la modification n° 2 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'adapter le document aux évolutions du territoire et aux attentes des habitants. Cette démarche vise à améliorer la clarté et la lisibilité du règlement écrit, en supprimant les ambiguïtés et en précisant certaines dispositions techniques.

L'un des objectifs majeurs de cette modification est d'offrir un cadre de vie de meilleure qualité, en tenant compte des besoins exprimés en matière d'urbanisme et d'aménagement. Le règlement sera également ajusté pour mieux s'adapter aux contraintes topographiques et aux spécificités des sols, favorisant ainsi un développement plus durable et respectueux de l'environnement.

Le règlement graphique sera lui aussi modifié, avec des évolutions du zonage pour une meilleure cohérence urbaine, et une prise en compte facilitée des projets de rénovation des bâtis existants.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) seront enrichies pour mieux refléter les caractéristiques locales du territoire.

L'enquête publique, moment clé de la concertation, est prévue dans les prochains mois. Les habitants sont invités à suivre les informations disponibles sur le site internet de la commune et via les panneaux d'affichage, afin de prendre part à cette étape importante de la vie communale.



Cérémonie du 8 mai

Cette année était marquée par l'anniversaire des 80 ans de la libération de notre Pays et de la libération des camps de concentration, à la fin de la guerre de 1939-1945. Libération de Auschwitz-Birkenau, le plus grand camp de concentration et d'extermination nazi. 1,1 million de victimes. La date du 27 janvier est devenue la Journée Internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

1945, année charnière pour les femmes en France qui deviennent électrices et éligibles. Ces femmes qui ont joué un rôle majeur dans la reconstruction du pays après avoir combattu durant la guerre et s'être engagées en résistance.

Ce sont des éléments marquants que Mme le Maire, dans son discours, a voulu transmettre aux Perjussiens et aux enfants de la commune, venus nombreux, ce 8 mai au Monument aux Morts.

Projet d'ateliers Seniors et Conduite

Actuellement, le permis de conduire est délivré à durée illimitée. Mais depuis cette année, une proposition de loi prévoit d'établir un contrôle médical tous les cinq ans dès 70 ans, puis tous les deux ans à partir de 75 ans.



Bien qu'aucune visite médicale ne soit actuellement obligatoire pour conserver son permis en ce qui concerne les particuliers (les règles sont différentes pour les professionnels) et bien qu'il n'y ait pas de limite d'âge fixée par la loi pour conduire, la sécurité routière préconise des stages de remise à niveau.

C'est ainsi que le centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux personnes de la commune de venir dans un premier temps, tester leurs connaissances sur le code de la route.

Les ateliers, qui seront gratuits, seront animés par la police municipale. L'objectif principal étant de proposer des tests sans conséquence sur le permis. Les règles élémentaires comme l'installation au volant, des rappels sur les panneaux de signalisation, certaines configurations particulières de circulation et nouveaux aménagements destinés à partager la chaussée seront abordés.

À noter que ces ateliers sont uniquement à visée informative et n'ont aucune incidence sur votre permis de conduire

Aujourd'hui, aucune date n'est arrêtée, ni un programme rigoureusement défini. Il s'agit de recenser toutes les personnes de 60 ans et plus qui seraient intéressées.

Si tel est votre cas, merci de vous inscrire auprès du CCAS de préférence par mail accueil@mairie-pers-jussy.fr ou par téléphone 04 50 94 40 79.

Collectif Créaliens

Différentes sorties organisées et reconduites pour rompre l'isolement car toujours plébiscitées !



- 8 janvier : Allons Z'au spectacle à Château-Rouge, spectacle de théâtre-objet.
- 20 mars : Allons Z'a l'archipel Butor
- 21 et 28 mai : Allons Z'au Fournil des Éparis avec fabrication de pain.
- 22 mai : Allons Z'au spectacle, danse-théâtre avec déjeuner partagé.
- 26 juin : Allons Z'a la montagne

Collectif d'Aides aux Aidants

Paroles d'aidants : à noter une fréquentation de plus en plus importante qui signe la reconnaissance du rôle des aidants, les difficultés rencontrées et la nécessité de pouvoir les partager.

- 1^{er} février : Prendre du temps pour soi, quelles solutions de répit ?
- 22 mars : Les droits des aidants (aménagement du temps de travail, indemnités...)
- 17 mai : Maladies neurodégénératives (ne concernent pas que les personnes âgées)
- 20 septembre : Le matin, face à la dépendance d'un parent, quelles métamorphoses pour la famille ? et l'après-midi, un film (action conjointe avec France Alzheimer)
- 20 novembre : Projet de paroles croisées aidants et professionnels autour de la bienveillance et l'empathie.



Collectif Atouts Ages

Cette année encore, le 15 avril au complexe Martin Luther King, **plus de 400 personnes** ont répondu à l'appel du collectif concernant la participation des retraités aux activités et aux événements organisés gratuitement par les partenaires. Au programme, des stands, des ateliers ou des conférences sur place mais aussi des navettes ont permis d'amener les participants vers des ateliers extérieurs (Château bleu, château rouge, Ebag) Cette journée prouve qu'on peut être à la retraite, mais pas en retrait ! Des moments de partage uniques afin de rencontrer d'autres seniors dynamiques.



En préparation, la semaine Ridés mais pas fanés du 29 septembre au 8 octobre. Une conférence-spectacle aura lieu à Arthaz le mercredi 8 octobre.

Bébés de l'année

L'opération Premières Pages, c'est un livre offert aux 12 707 enfants nés ou adoptés en Savoie et Haute-Savoie en 2024, pour leur souhaiter la bienvenue !

Si votre enfant est dans ce cas, **le magnifique album « Bonjour bestioles » vous attend à la médiathèque La Parenthèse.**



Écrit et illustré par Amandine Piu, édité chez Amaterra, cet album démontre avec tendresse et humour que les enfants sont décidément de drôles de bestioles...

Le Département vous a envoyé un carton d'invitation, il ne vous reste plus qu'à venir récupérer votre livre.

Cette opération est initiée par le ministère de la Culture et les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie s'y sont engagés avec, à leurs côtés, les Caisses d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole Alpes du Nord.

EAM La Tournelle

L'EAM La Tournelle, établissement dédié aux personnes en situation de handicap psychique et/ou handicaps associés a officiellement ouvert ses portes en 2024 mais **c'est le 5 mai 2025 qu'il a été inauguré**, autour de nombreuses personnalités : la nou-



velle Présidente d'Espoir 74, Mme Agnès Beauhaire et son Directeur, Mme Catherine Guiffroy-Rossat, Directrice de l'EAM, les élus, les maires, les résidents et leur famille, en présence de Martial Saddier, Président du Département 74, M. Reynald Lemahieu, Directeur de la délégation départementale 74 à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes.

Pouvant accueillir 50 résidents, soit 45 personnes de manière permanente et 5 personnes de manière temporaire. **Le coût de la réalisation de l'opération est de plus de 9 millions d'euros**, aidée à hauteur de 1,9 million d'euros par le Département de la Haute-Savoie, de nombreux dons d'entreprises pour les espaces verts et les mobiliers, mais aussi, et il faut le souligner fortement, grâce à un généreux donateur Perjussien pour le foncier.

L'année 2026 sera l'année de la santé mentale afin de faire avancer les mentalités, les droits et la reconnaissance des personnes concernées.

Espace aqualudique des Foron

Conçu pour l'apprentissage de la natation des élèves du Pays Rochois, d'Arbusigny, de Pers-Jussy, de Reignier-Esery et de Scientrier, l'Espace Aqualudique des Foron rouvre ses portes pour la saison 2025 et ce jusqu'au 3 octobre.

Pendant la période estivale, la piscine vous accueille pour profiter d'un moment de détente dans un cadre paisible. Dotée de plusieurs bassins : bassin de natation découvert de 25 m, semi-couvert de 20 m, apprentissage (- d'un mètre de profondeur) et pataugeoire, ainsi que d'un toboggan et d'un jardin aquatique, l'Espace Aqualudique des Foron vous offre l'opportunité d'explorer le monde aquatique tout en s'amusant.

Des tables de pique-nique sont à votre disposition dans les pelouses extérieures. Une petite restauration est proposée au niveau du snack-bar de la piscine. Ne ratez pas l'occasion de vous relaxer dans un environnement naturel, calme et arboré !



Plus d'infos : www.ccpaysrochois.fr/mes-services-demarches/espace-aqualudique-des-foron/infos/



Vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque? La bibliothèque vient chez vous!

À partir de la rentrée de septembre, la mairie de Pers-Jussy, via son service médiathèque, **met en place le portage à domicile des livres**. Ce service se destine aux personnes qui ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque, provisoirement ou durablement.



Un service accessible très simplement :

- Vous contactez la médiathèque la Parenthèse, ou demandez à un proche de le faire pour vous.
- Nous organisons un premier rendez-vous pour déterminer le rythme qui vous convient et mieux connaître vos goûts. Un proche ou un aidant peut être présent si vous le souhaitez.
- Vous avez accès à vos livres préférés à domicile !

Tous les détails vous seront apportés début septembre.

Vous êtes intéressé, ou connaissez quelqu'un qui pourrait l'être ?

Vous pouvez dès aujourd'hui obtenir des renseignements à la Parenthèse : 04 50 50 05 56 ou mediatheque@mairie-pers-jussy.fr

Plan canicule

Dans le cadre de sa mission de protection et d'assistance aux populations vulnérables, le CCAS met en place un registre nominatif et confidentiel afin de prévenir les conséquences sanitaires liées aux épisodes de canicule.

Le CCAS souhaite identifier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui sont les plus exposées et les plus isolées, afin de leur apporter une attention particulière.

Il propose un accompagnement personnalisé en mettant en place un suivi individualisé pour s'assurer du bien-être de ces personnes pendant les épisodes de canicule. Cela peut inclure des visites à domicile, des appels téléphoniques réguliers, des recommandations sur les mesures à prendre...

Vous êtes âgé de plus de 65 ans, isolé et/ou handicapé : vous pouvez vous inscrire sur ce registre en appelant le CCAS de la mairie 04 50 94 40 79.

En cas de déclenchement du plan canicule par l'État, le CCAS pourra vous contacter directement pour vérifier votre état de santé et/ou vos besoins.





« Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir »

Ces cinq dernières années auront été atypiques pour plusieurs raisons. En effet, nous avons traversé plusieurs crises. Tout d'abord sanitaire, puisqu'au lendemain de notre élection une épidémie historique, mortelle et inconnue frappait le monde entier, nous forçant à nous mettre en quarantaine. Nous avons connu des situations catastrophiques, des deuils. Nous avons œuvré pour ne pas rompre, le lien social, tant bien que mal, malgré les interdictions et les restrictions.

Par la suite, la guerre en Ukraine, qui a engendré des conséquences humaines et financières nous aura conduits à accueillir des réfugiés Ukrainiens qui fuyaient leur pays en guerre. Nous les avons hébergés et soutenus pendant plusieurs mois. Des élans de solidarité se sont mis en place pour les nourrir, leur offrir des conditions de vie dignes, décentes, en attendant qu'ils puissent retrouver leur famille.

Cette guerre a engendré une crise financière très impactante pour notre collectivité. Les prêts, les taux et les conditions bancaires se sont durcis drastiquement.

C'était justement au moment où nous avons eu l'opportunité patrimoniale d'acheter le château Bordier, sa ferme et son parc pour un peu plus de 4 400 m² de surface, en plein cœur du village.

Nous avons négocié très durement avec les banques pour emprunter à des conditions acceptables dans ce contexte anxio-gène.

Nouvelle opportunité pour la commune, l'achat de la Maison Chomat, mitoyenne avec la pharmacie. Acquisition qui nous per-

mettra dans le futur de faire de cet ensemble, des logements, des commerces, ou tous autres aménagements nécessaires aux besoins des Perjussiens... à nous de nous en inspirer.

Une autre opportunité s'est ensuite présentée à nous : l'achat de la fruitière/porcherie. Nous ne pouvions laisser se vendre cet ensemble sans nous positionner. Une fois réhabilitée, l'ancienne porcherie accueillera les services techniques municipaux. Quant à la fruitière, son devenir fera l'objet d'une réflexion sur nos besoins, nos moyens et le futur aménagement du centre bourg.

Le dossier phare de ce mandat fut la réhabilitation de la mairie qui datait de 1809 avec 1 000 m² de surface utile pour accueillir les services administratifs, techniques, la comptabilité, les ressources humaines, le service enfance et jeunesse, le bureau de la cantine, la salle des mariages et associations, la salle du conseil municipal et le bureau de Poste communale. Travaux de réhabilitation qui ont également souffert de la crise Covid, avec la difficulté de lancer le marché d'appel d'offres, de recruter des entreprises...

Et bien sûr la reprise de la restauration scolaire, en un temps record, pour devenir un service communal supplémentaire.

Le mandat n'est pas terminé, et nous serons toujours à votre écoute, comme nous l'avons été depuis 5 ans. Gérer les crises, les inondations, les glissements de terrain... protéger la population et faire de Pers-Jussy une commune où il fait bon vivre.

Excellent été à vous tous et prenez soin de vous.

Groupe : « Innover, Partager, Agir »

Depuis quelques semaines, la Mairie de Pers-Jussy gère en direct le service de restauration scolaire, prenant ainsi le relais de l'association qui – pendant des années – a assuré ce service avec dévouement.

Sans doute le système tel qu'il existait jusqu'alors était-il arrivé à un palier mais chacune et chacun reconnaît la qualité du service tant en ce qui concerne la production des repas « made in Pers-Jussy » que la qualité et la flexibilité de l'accueil des enfants. La nouvelle organisation entend garantir une continuité de service qui prendra nécessairement des formes différentes mais dont la finalité demeure la même.

Cette transition est l'occasion de saluer chaleureusement l'ensemble des personnes – salariées et bénévoles – qui ont produit pendant de nombreuses années un travail remarquable pour recevoir les enfants du village dans d'excellentes conditions.

Nous adressons ainsi nos sincères remerciements tout d'abord aux cantinières pour la préparation quotidienne de plats variés

concoctés sur place à partir de produits frais. Nos remerciements également à toutes les personnes de services et d'encadrement pour l'accompagnement des enfants sur le temps de midi. Merci aussi bien sûr à la direction pour l'exigeant travail administratif et logistique avec toutes les responsabilités que cela implique dès lors qu'il s'agit d'accueillir et de nourrir plusieurs dizaines d'enfants chaque jour tout au long de l'année scolaire, en veillant au respect des règles et normes en vigueur. Enfin, un grand merci aux bénévoles de l'association ainsi qu'à toutes les personnes qui ont généreusement donné de leur temps pour porter le projet au fil des ans.

Souhaitons désormais à la nouvelle organisation plein succès et la même longévité pour une restauration scolaire de qualité au service des enfants de Pers-Jussy et de leurs parents.

Passez un été inoubliable, plein de moments heureux avec vos proches. Nous vous souhaitons de merveilleuses vacances.

L'Opération Tranquillité Vacances

Intérêt : L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) permet aux habitants lors de leurs absences prolongées, de demander **la surveillance de leur domicile**. L'inscription permet ainsi d'**organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie**, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

Objectif : L'objectif est d'assurer **une présence qui se veut « dissuasive » afin d'éviter les cambriolages**. Ainsi les agents, lors de leur surveillance, peuvent être amenés à déceler des individus au comportement suspect ou à remarquer des symboles annonciateurs d'un futur cambriolage. Si lors de leur passage, les forces de l'ordre constatent des anomalies (dégradations, effractions...) ces faits sont immédiatement rapportés au propriétaire.

Comment ça marche : Il suffit de s'inscrire, soit en remplissant un formulaire via le site Internet « **Opération tranquillité vacances - Masécurité.fr** » soit en se déplaçant physiquement au poste de la police municipale à Reignier-Esery. Il faudra y mentionner son identité, le créneau d'absence, l'adresse et description du domicile, l'autorisation d'y pénétrer, personne à contacter en cas de soucis...

Annulation du forum des associations

Suite à une réunion avec les associations le 18 juin 2025, il a été convenu de ne pas organiser la journée des associations prévue le 6 septembre 2025.

Lutte contre le frelon asiatique

Comment le reconnaître ?

Le *Vespa velutina* mesure généralement 2 à 3 centimètres. Il est majoritairement noir, présente un anneau orange et un liseré jaune sur l'abdomen et du jaune également au bout des pattes. Les autres guêpes sont rayées jaune et noir, pas lui.



Mise en œuvre du dispositif

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) a été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents, chargé de la coordination des actions locales, est réparti sur le territoire.

Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, vous devez contacter un désinsectiseur professionnel.

Cette plateforme est un outil de déclaration en ligne qui permet de recueillir et de centraliser l'ensemble des données d'observation de nids ou d'individus isolés de frelons asiatiques et en finalité de s'assurer de la destruction de l'ensemble des nids afin de lutter efficacement contre ce prédateur.

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉBUT JUILLET 2025

NOUVEAU SYSTÈME D'ACCÈS

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DES ROCAILLES REIGNIER-ESERY

SYSTÈME D'ACCÈS OPÉRATIONNEL DÉBUT JUILLET 2025
LECTURE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION DE VOTRE VÉHICULE.
VEUILLEZ L'IMPRIMER AVANT VOTRE PREMIER PASSAGE SUR WWW.ARVE-SALEVE.FR

ACCÈS OUVERT AUX PARTICULIERS
HABITANT L'UNE DES 8 COMMUNES ARVE & SALÈVE - GRATUIT

PLUS D'INFOS RDV SUR WWW.ARVE-SALEVE.FR
Maison Cécile Bocques - 360, Grande rue - 78930 REIGNIER-ESERY
04 50 43 46 34 - prevention.dechets@arve-saleve.fr

POUR ENREGISTRER VOTRE VÉHICULE C'EST PAR ICI !

Installation de conteneurs « cartons » sur les 8 communes

Une trentaine de conteneurs spécifiques cartons commencent à être installés dans différents points d'apport volontaires répartis sur Arve & Salève.

Destinés à recevoir les emballages en cartons bruns (sans polystyrène, plastique ou papier bulle), ils vont grandement faciliter le tri des usagers qui ne devaient aller à la déchèterie que pour déposer ces emballages particuliers.

Ces conteneurs seront relevés une fois par semaine.

Ils vont progressivement être installés dans les deux semaines qui viennent dans les lieux suivants :

PERS-JUSSY :

- Chez les Verdels D6
Route d'Arbusigny
- Stade
- Loisinges
- Vercot Route de la Roche



Un chien ça se tient !

Tenez vos chiens en laisse SVP

Les chiens peuvent effrayer les troupeaux et leurs crottes dans les champs mettent en danger la santé du bétail.

Respectons le travail de nos agricultrices et de nos agriculteurs

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Les brèves du conseil municipal

Conseil du 20 juin 2024

- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour conclure des accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux d'aménagement de point d'apport volontaire (PAV).
- Régularisation foncière parcelles 11° D 1298a et 1298b Impasse du Four.
- Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus.
- Contrat de prestation de services avec le Groupe EPSA.
- Vote des subventions 2024.

Conseil du 12 septembre 2024

- SYANE - Plan de financement - prog. 2024 - Éclairage public abords de la mairie.
- Rétrocession d'une partie de la route départementale 6 (201 m) en voie communale - Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.
- Convention d'usage pour l'implantation de conteneurs collectifs pour la collecte d'emballages ménagers et verre entre la commune, la Communauté de Communes Arve et Salève et le SIVALOR.
- Approbation de la charte informatique, du règlement intérieur des services et du règlement de travail des ATSEM.
- Postes du service enfance et jeunesse rentrée 2024.
- Subvention 2024 à l'ADMR Les Tourelles.
- Décision modificative budgétaire n° 1 Budget Principal 2024. Ouvertures de crédits.

Conseil du 26 septembre 2024

- Bilan triennal du zéro artificialisation Nette (ZAN) 2021-2023.
- Mise à jour du RIFSEEP.

Conseil du 28 novembre 2024

- Convention de servitude au profit d'ENEDIS parcelles A2010 & 2 666.
- Signature d'un nouveau bail commercial avec Margot Fortin, naturopathe.
- Approbation de la modification des statuts de la CCA&S consistant en un transfert des communes à l'intercommunalité de la compétence « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département ».
- Convention financière entre la commune et le SYANE - Travaux « le Crétet » - prog. 2019.
- Convention relative au dépôt des archives électroniques de la commune de Pers-Jussy aux Archives Départementales de Haute-Savoie.
- Vote d'une subvention exceptionnelle pour l'Association Cantine Scolaire : 25 000 €.
- Adhésion de la Commune de Pers-Jussy au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2025.
- Décision modificative budgétaire n° 2 - Budget principal : ouverture de crédits - exercice 2024.
- Admission en non valeur la somme de 87,10 €.

Conseil du 30 janvier 2025

- Extension du Relais Petite Enfance (RPE) pluri-communal : convention de coordination et de cofinancement.
- Séjour organisé par le service enfance et jeunesse validation des tarifs.
- Autorisation de dépôt de demande d'aide financière au développement des collections de la médiathèque municipale auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc.
- Acquisition des parcelles cadastrées section B n° 2972, 2969, 2981 & 2982 - Chez les Eynard.
- Convention de travaux avec l'Association « les Brigades Vertes du Genevois ».
- Dépôt d'un permis de démolir l'ancienne porcherie.
- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025.

Conseil du 6 mars 2025

- Séance du Conseil Municipal à huis clos.
- Subvention de 500 € à l'Association Pixel d'Argent.
- Avenant à la charte d'utilisation du service enfance et jeunesse de Pers-Jussy.
- Programme d'actions 2025 à réaliser dans la forêt communale.

Conseil du 1^{er} avril 2025

- Désignation d'un président de séance pour le vote du compte financier unique - exercice 2024.
- Vote du compte financier unique - exercice 2024.
- Affectation des résultats - exercice 2024.
- Subvention au CCAS 2025.
- Fiscalité : vote des taux d'imposition 2025.
- Vote du budget primitif exercice 2025.
- Budget Primitif 2025 - Mouvements de crédits.
- Convention de mission Commune/CAUE.
- Vote du tableau des effectifs du personnel communal année 2025.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS).

Conseil du 15 avril 2025

- Mise en place du nouveau service de cantine scolaire.
- Achat de matériel d'occasion à l'association cantine scolaire pour 4 100 €
- Commande d'un nouveau four.

